

27 oct 2014 -17:14

Prolongation du délai de dépôt Tax-on-web pour mandataires

En raison de problèmes techniques avec la plateforme ICT fédérale, le Ministre des Finances a accordé un délai supplémentaire pour le dépôt de la déclaration jusqu'au 7 novembre 2014 inclus.

Les déclarations à l'impôt des personnes physiques des citoyens qui font appel à un mandataire devaient initialement être déposées via Tax-on-web pour le 31 octobre au plus tard.

«Les problèmes ICT ne se situaient pas seulement au niveau de Tax-on-web mais également au niveau de la plateforme ICT fédérale. Néanmoins, le citoyen ou le comptable ne peut pas être la victime de ces problèmes techniques. C'est pourquoi nous accordons un délai supplémentaire pour la déclaration.», énonce le Ministre des Finances Johan Van Overtveldt.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be